Pour plus de renseignements : **QR Code Masécurité**

En cas d'urgence, il faut toujours contacter le SOS 17

REFERENT SURETE
R S
PREVENTION TECHNIQUE DE LA MALVEILLANCE

© Conception Sirpa gendarmerie 2024-414 - JL

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Le référent sûreté, un expert à vos côtés



Comment sécuriser mon entreprise, mon commerce, mon exploitation agricole ?

Où installer les caméras de ma commune ?

Élus, professionnels, particuliers, la chaîne de prévention situationnelle de la Gendarmerie nationale est à votre disposition pour vous conseiller.

Gendarmerie nationale

Qui est le référent sûreté ?

Le référent sûreté est **un gendarme formé à la prévention situationnelle et à l'emploi de la vidéoprotection.** Il est présent dans chaque département de métropole et territoires d'Outre-Mer.





Expert en sûreté, il délivre des **conseils d'ordre technique, humain et organisationnel, pour sécuriser locaux et bâtiments** susceptibles de faire l'objet d'actions malveillantes.

Les référents sont relayés par un réseau de **correspondants sûreté présents dans l'ensemble des brigades** de Gendarmerie pour sécuriser les sites de moindre ampleur.

Que fait le référent sûreté ?

Il réalise des études de sûreté au profit des acteurs publics et privés.



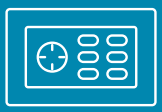
Il accompagne les collectivités territoriales dans la mise en place de dispositifs de videoprotection.

Il sensibilise professionnels et particuliers à la sûreté.

Plusieurs niveaux d'intervention sont possibles en fonction des besoins et du niveau de complexité et de sensibilité du site. C'est le RS qui choisit le mode de restitution le plus approprié aux besoins du demandeur.

Leurs interventions sont gratuites, **sans obligation, sans contrepartie** et ne présentent **aucun caractère contractuel.** Les mesures préconisées ont valeur de recommandation.

Dans un souci déontologique, ils n'orientent jamais les demandeurs vers un prestataire de service pour la réalisation des travaux préconisés.



Comment saisir le référent sûreté ?

Rendez-vous dans la brigade de Gendarmerie de votre circonscription !

Un échange avec les militaires permettra de définir vos besoins et de vous orienter vers le bon interlocuteur.
En fonction de ces derniers, l'intervention d'un correspondant sûreté ou d'un référent sûreté sera préconisée.



